

# Les anti-éoliens attaquent la Région

Onze associations, dont une charentaise, ont déposé un recours contre un document qui entérine, selon elles, «la prolifération éolienne» dans la région, qu'ils jugent responsable de multiples nuisances, y compris environnementales.

Lénaëlle SIMON  
l.simon@charentelibre.fr

**P**our frapper fort, elles jouent l'union sacrée. 165 associations de Nouvelle-Aquitaine, dont 27 en Charente, dénoncent «l'invasion éolienne dans la région et la complicité des pouvoirs publics et régionaux». Onze d'entre elles, dont Eostress Nord-Charente, ont déposé, le 5 juin, un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux

”

**On est déterminés à tout faire pour qu'il n'y ait pas une éolienne de plus.**



En 2019, le président du Département de la Charente avait appelé à développer d'autres énergies renouvelables que l'éolien. R.Joubert

pour contester le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, voté par le conseil régional en décembre et approuvé par la préfète de Région en mars.

Elles dénoncent l'objectif 51 de ce document «qui entérine la prolifération éolienne dont la production augmenterait de 150 % d'ici 2030», a pointé hier, lors d'une conférence de presse, Jean-Loup Revérier, président d'une association en Charente-Maritime. «Cela ne répond à aucune nécessité car la région pro-

duit déjà plus d'électricité qu'elle n'en consomme, poursuit-il. En outre, les éoliennes ne produisent qu'à 23 % de leur potentiel et il faut donc mettre en place des centrales à gaz ou à charbon, comme en Allemagne. C'est beaucoup de nuisances pour peu de choses.» Et une réponse inadaptée, selon ces militants, aux enjeux du réchauffement climatique.

Pour Thierry Bonne, président d'une association en Dordogne, les chiffres de l'objectif 51 «sont sous

influence». «Ils ont été largement inspirés par France Energie Éolienne qui est le syndicat des professionnels de l'éolien. En plus, ce schéma ne tient pas compte de l'avis des présidents des conseils départementaux qui ont souhaité que des limites soient fixées sur les territoires à forte qualité patrimoniale.»

L'an passé, les présidents des Départements de l'ex Poitou-Charentes avaient demandé un moratoire pour stopper l'implantation des parcs éoliens qu'ils jugeaient «anarchique».

## NOUVELLE-AQUITAINE

### Les anti-éoliens se liguent contre la Région

Onze associations, dont une charentaise, ont déposé un recours contre le schéma régional d'aménagement. **Page 5**

La Région compte 677 éoliennes en service et plus de 2000 sont en construction, autorisées, en instruction ou en projet, la Charente faisant partie des départements les plus concernés. «Le nombre de projets est monstrueux en Nord-Charente et on s'aperçoit que les habitants sont très peu informés, déplore Yves de La Meslière, président d'Eostress Nord-Charente. Nous bénévoles, on se bat contre des gens très puissants. C'est très vorace en temps et en argent. Quand la préfète n'autorise pas

les projets, ils font systématiquement appel.»

Les militants dénoncent les impacts négatifs «sur la biodiversité, les paysages, l'immobilier et la vie des riverains». «On est déterminés à tout faire pour qu'il n'y ait pas une éolienne de plus et que dans l'idéal, on supprime celles qui pourrissent la vie des gens qui deviennent dingues à cause du bruit incessant, des acouphènes que cela engendre et des nuisances visuelles», insiste Jean-Loup Revérier.

# Yviers: sa maison vaut 30% de moins

Yann Vogel a acheté une maison à Yviers en 2017, sans avoir été, assure-t-il, informé que le projet de construction de cinq éoliennes à 600m de la maison, était toujours en cours. *«Nous pensions qu'il avait été abandonné.»* Il a fait faire une étude judiciaire par un expert de la Fnaim, la Fédération nationale de l'immobilier. *«Sur la base de nombreuses études et jurisprudences, l'expert a produit un rapport de 80 pages qui prouve une dévaluation du bien de 30 %.»* *«Ce sont les chiffres moyens observés»*, a souligné hier Alain Naudin, notaire et président d'une association dans les Deux-Sèvres. *«Il y a des maisons qui ne se vendent pas du tout, les gens ne rentrent même pas visiter»*, affirme Yves de la Meslière, pour Eostress Nord Charente.